

Objectif de la formation

Avec le Règlement Européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) applicable depuis 2018, les « Délégués à la Protection des Données » (DPO) et les « Chief Privacy Officer » (CPO) vont être très recherchés avec un haut niveau de salaire. Des amendes atteignant jusqu'à 4% du chiffre d'affaires annuel mondial pourront être appliquées aux entreprises qui ne respectent pas les obligations découlant du Règlement. Les DPO sont les nouveaux stratèges chargés de définir et de mettre en œuvre la politique de conformité de protection des données personnelles au sein des organismes qui les auront nommés.

Ces nouveaux métiers de haut niveau, rattachés à la direction générale, requièrent des connaissances et des compétences multidisciplinaires incluant la sécurité numérique, le management, la conformité, le droit et l'éthique des données.

Le Mastère Spécialisé® Data Protection Management a pour objectif de former les participants à devenir Data Protection Officer et de leur permettre d'évoluer ensuite vers d'autres postes en matière de gouvernance des données (Chief Data Officer...).

Compétences acquises

- > Supervision, dès leur conception, des différents programmes de traitement de données (y compris de big data) incluant des informations personnelles ;
- > Mise en œuvre des programmes de conformité légale des données ;
- > Négociation avec la direction générale et les autres directions fonctionnelles (juridique, SI, RH, marketing, commercial, développeurs...);
- > Gestion des crises et relation avec les autorités publiques de contrôle notamment en cas de fuite de données (ex. piratage ou violation de données personnelles) ;
- > Coordination d'un réseau de correspondants à tous les niveaux de l'entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels :

- > responsables conformité,
- > responsables contrôle & risques,
- > déontologues,
- > juristes,
- > auditeurs,
- > ingénieurs,
- > RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information) ...

Aux étudiants :

- > bac+ 5 qui souhaitent se spécialiser,
- > bac + 3/4 + expérience d'au moins trois ans.

Informations

Pré-requis : Bac+5 ou Bac+3 avec 3 ans d'expérience professionnelle

Durée de formation : 12 mois en alternance (rythme : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en cours à partir de février)

Lieu : Paris

Coût :

12 000 € financement par le particulier
15 000 € financement pris en charge par l'entreprise

L'inscription aux conférences organisées à l'étranger et l'hébergement sont pris en charge par IMT-BS

ECTS : 75

Nombre d'heures : 356

Contact

Directeur de programme : Xavier Strubel
execed@imt-bs.eu
Tél. 33 (0)1 60 76 43 56

Admission

Inscription en ligne et modalités de financement sur www.imt-bs.eu/ms

Sélection

Dossier et entretien



Échangez avec les diplômés
sur le groupe **IMT-BS**



Prix de l'Innovation
2018



INTITULÉ DES MODULES ET DES UV

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER DE « DATA PROTECTION OFFICER » (COMPRENDRE LES ENJEUX ET ANALYSER LES RISQUES)

Droit des données (personnelles et autres données) : aspects internationaux, UE et France

Management des organisations et des données

Sécurité des SI et du numérique

Economie et usages des données

Pratique de la négociation et de la médiation

Ethique de la vie privée et management responsable des données

MÉTIER DE « DATA PROTECTION OFFICER » (INVARIANTS ET APPROCHES SECTORIELLES)

Management relationnel du « Data Protection Officer » (gestion de la relation avec les autorités de contrôle : CNIL...)

Méthodologies du « Data Protection Officer » (étude d'impact...)

Techniques contractuelles du « Data Protection Officer » (clauses contractuelles types...)

Spécificités sectorielles du métier de « Data Protection Officer » (secteur public, secteur privé...)

Cycles de conférences (conférence Computer, Privacy & Data Protection CFDP, conférence AFCDP par exemple)

Clinique du « Data Protection Officer »

Méthodologie de la thèse professionnelle

VIE EN ENTREPRISE ET THÈSE PROFESSIONNELLE



Pr. Xavier STRUBEL
Directeur académique du MS



Développé par la Business School de l'Institut Mines-Télécom, le Mastère spécialisé® DPM (Data Protection Management) est pluridisciplinaire, il forme des DPO (Data Protection Officer) à protéger les données, en toute conformité juridique et technique, et permet également de déployer une stratégie de gestion des données éthique et responsable. ☞



Dr. ing. Fabrice MATTATIA
Directeur exécutif du MS